

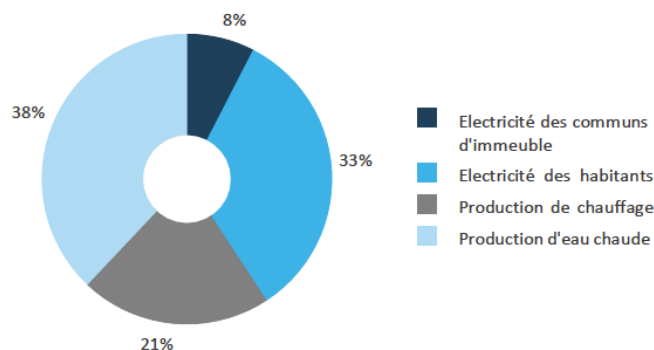
## Le parc immobilier SILL émet quatre fois moins de CO<sub>2</sub> que la moyenne suisse

Que ce soit lors la phase de construction ou de l'exploitation de son parc immobilier, la SILL accorde une importance toute particulière au respect des critères de développement durable et d'efficacité énergétique. Les 21 immeubles qu'elle a construit et dont elle est propriétaire sont tous certifiés Minergie ou Minergie-P-ECO.

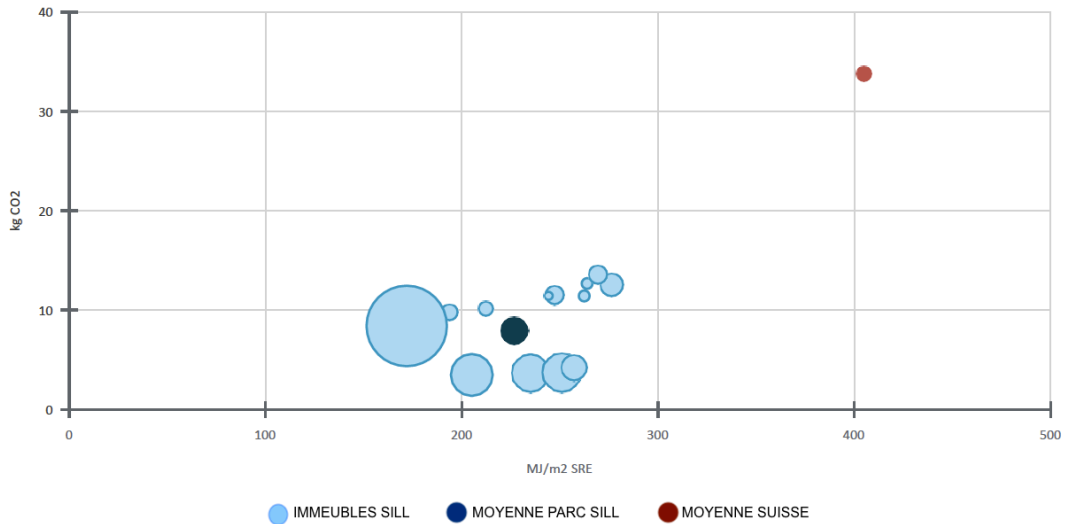
### Suivi des consommations énergétiques

Dans le cadre de sa collaboration avec le bureau Signa-Terre, un audit du parc immobilier de la SILL est réalisé chaque année afin d'assurer un suivi des consommations d'énergie et de détecter les possibles voies d'amélioration.

Le rapport issu des valeurs de l'année 2020 démontre que, s'agissant de l'Indice climat, la SILL peut se targuer de bénéficier d'une étiquette 'A', soit le niveau le plus élevé sur l'échelle de la maîtrise de la quantité de CO<sub>2</sub> émise par surfaces de références énergétiques des immeubles. La valeur de l'étiquette CO<sub>2</sub> prend en compte la consommation totale du bâtiment, à savoir l'énergie thermique ainsi que l'électricité des communs et des habitants (estimée selon la norme SIA). Son résultat dépend de la quantité d'énergie consommée mais également de son type. Ainsi, pour une consommation égale, un immeuble chauffé au gaz aurait un moins bon résultat qu'un immeuble chauffé au chauffage à distance (CAD). Les immeubles SILL sont alimentés par le CAD, à l'exception des trois immeubles de la Rte de Berne 309-313 et de l'immeuble de Bonne-Espérance 32 qui bénéficient de chaudières à pellets (bois).



En comparaison avec la moyenne suisse de 33.8kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> (en rouge dans le graphique ci-dessous), la consommation de CO<sub>2</sub> des immeubles de la SILL se situe à un niveau très inférieur avec une moyenne de 7.9kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.



### Continuité aux Plaines-du-Loup

La SILL poursuivra sur cette voie avec chacun de ses projets en cours de développement aux Plaines-du-Loup, puisque l'obtention de la certification Minergie-P-ECO est l'objectif pour les quatre immeubles qui sortiront de terre ces prochains mois. Ces immeubles font l'objet d'un contracting énergétique avec les Services industriels de Lausanne et seront chauffés grâce à de la géothermie profonde.

*Lausanne, le 9 avril 2021*

**SILL Société Immobilière Lausannoise pour le Logement SA**